



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS



OBJECTIF DE LA FORMATION

Plonger en sécurité pour réaliser des interventions subaquatiques au-delà de 50 mètres de profondeur, répondant aux spécialités scientifiques ou techniques suivantes : arts, spectacles et médias et techniques, sciences et autres interventions.

PUBLIC CONCERNE

- Tout plongeur souhaitant exercer de façon professionnelle des activités subaquatiques en plongée profonde.

PREREQUIS

- Satisfaire à la visite médicale hyperbare d'aptitude (il est possible de la valider à l'école le premier jour du stage).
- Etre titulaire du CAH Classe II Mention B ou d'un certificat équivalent (nous consulter) à jour de recyclage (il est possible de recycler son CAH à l'école au plus tard la veille du stage).
- Etre titulaire à minima d'un diplôme tel que le niveau 3 de plongée loisir (conformément à l'Annexe 2 de l'arrêté du 16 décembre 2016).

DUREES ET TARIFS DE LA MENTION B

- Titulaires du CAH Classe II B : 70 heures, soit 2 semaines : 3.980 € (sans les gaz).
- Titulaires d'une qualification Trimix hypoxique : 35 heures, soit 1 semaine : 2.280 € (sans les gaz).
- Des allègements différents peuvent être accordés en fonction des situations.

CERTIFICATS DELIVRES

- Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe III Mention B
- Certificat First Aid Diving with O2 Administration

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

- Maîtriser les dispositions réglementaires
- S'orienter aux instruments
- Maîtriser les connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle
- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des interventions au-delà de 50 mètres en respectant les règles de sécurité en vigueur
- Maîtriser les procédures d'intervention aux mélanges binaires et ternaires
- Maîtriser les codes de communications propres aux techniques d'intervention profondes
- Appliquer les différentes procédures d'intervention (en situations normale, dégradée et de secours)

NB : Le contenu de formation est conforme à l'arrêté formation du 12 décembre 2016.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les formateurs articulent la formation autour d'apports didactiques et d'études de cas, de mises en situations professionnelles en milieu naturel et sur plateaux techniques.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Les stagiaires sont évalués tout au long de la formation par des questionnaires théoriques. En fin de formation une mise en situation professionnelle évalue les compétences pratiques.

Les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe III Mention B.

Les dates des formations sont publiées sur notre site internet : www.ens-france.com

D'autres dates peuvent être établies à votre convenance pour un groupe composé de quatre stagiaires au minimum.